

B. f.  
 Le vingt deux Decembre mil sept cens quatre vingt un  
 est née et de même jour fut baptisée par moi  
 vicairé soussigné felicité Joseph hilmoine fille  
 Legitime de Jean Jacques et de Marie Caroline  
 Poulain sa femme. Le parrain et marrain furent  
 Charles Joseph Dermenghem et Anne Françoise Derain

qui ayant déclaré savoir écrire, ont signé cet acte  
 de cet interpellés  
 Charles Joseph Dermenghem  
 a f Derain  
 j B nicolle  
 ptre.

le vingt deux decembre mil sept cens quatre vingt un  
 est née et le même jour fut baptisée par moi  
 vicairé soussigné felicité Joseph hilmoine fille  
 legitime de Jean Jacques et de Marie Caroline  
 Poulain sa femme . le parrain et marraine furent  
 Charles Joseph Dermenghem et Anne Françoise Derain  
 qui ayant déclaré savoir écrire , ont signé cet acte  
 de cet interpellés

Charles Joseph Dermenghem  
 a f derain

j B nicolle  
 ptre